

RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des administrateurs de :

(nom de la société)

tenue le

au

(date de l'assemblée)

(adresse)

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE

est autorisé(e) à enchérir

Nom de la personne autorisée (en caractère d'imprimerie)

et à se porter acquéreur de tout immeuble, pour et au nom de la société

(nom de la société)

lors de la vente virtuelle pour défaut de paiement des taxes du 10 juin 2021 de la MRC de Rimouski-Neigette et qu'(il/elle) est autorisé(e) à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette vente. Ladite personne autorisée peut également récupérer le solde des paiements de la société transmis à la MRC de Rimouski-Neigette pour cette vente, le cas échéant.

Extrait certifié conforme,

Signature du secrétaire :

Ce

(date)